

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 4 décembre 2017, à 20h00, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

- M Yanick Baillargeon, maire
- M<sup>mes</sup> Hélène Gagnon, conseillère  
Katia Duchesne, conseillère
- MM Yoland Bau, conseiller  
Serge Allard, conseiller  
Michel Simard, conseiller  
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
- M<sup>me</sup> Stéphanie Gagnon, Directrice générale

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

### ORDRE DU JOUR

---

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017
4. RAPPORTS
  - 4.1 Rapport du maire
  - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
5. FINANCE
  - 5.1 Acceptation des comptes
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. ADMINISTRATION
  - 7.1 Nomination du pro maire
  - 7.2 Séances régulières 2018 : Acceptation du calendrier des séances régulières
  - 7.3 Fondation Henry-Roy : Contribution financière
  - 7.4 Caserne de pompiers : Décompte progressif #4
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 8.1 Plan de sécurité civile : Plan conjoint pour La Doré, Saint-Félicien et Saint-Prime
9. VOIRIE
  - 9.1 Piste cyclable La Doré/Saint-Félicien : Autorisation de présentation d'une demande de subvention dans le Fonds de développement provenant des redevances issues des projets de mise en valeur hydroélectrique de la MRC Domaine-du-Roy

- 9.2 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : Contrôle de la vitesse et aménagement entrée Sud du village

## 10. SERVICES PUBLICS

- 10.1 Déphosphatation :  
10.1.1 Recyclage des boues : Mandat  
10.1.2 Décompte progressif #4

## 11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 11.1 Proclamation « Municipalité alliée contre la violence conjugale »  
11.2 Fondation du Domaine-du-Roy : Contribution financière  
11.3 Office municipal d'habitation de La Doré :  
11.3.1 Regroupement : Décision  
11.3.2 Renouvellement d'entente de gestion #1049

## 12. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 12.1 Dérogations mineures :  
12.1.1 2820, rang St-Paul  
12.1.2 2290, rang St-Paul

## 13. LOISIRS ET CULTURE

- 13.1 Marche de Noël : Budget

## 14. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 14.1 Déclaration commune dans le cadre du Forum des communautés forestières

## 15. AFFAIRES NOUVELLES

- 15.1 Déclaration des élus pour les avantages reçus

## 16. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 17. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 18 DÉCEMBRE 2017 À 20H00

### POINT 2.0

RÉSOLUTION 2017-12-241

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

---

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

### POINT 3.0

RÉSOLUTION 2017-12-242

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 NOVEMBRE 2017

---

Il est proposé par Michel Simard, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 13 novembre 2017 tel que présenté.

### POINT 4.1

Rapport du maire **RAPPORT DU MAIRE**

---

Le 9 novembre, j'ai participé à une rencontre en lien avec la mise en place de services de santé de proximité. Le 13 novembre, j'ai participé à la rencontre du conseil. Le 15 novembre, j'ai participé à l'inauguration conjointe des nouveaux bureaux municipaux et du nouvel aménagement de l'église. Le 17 novembre, j'ai participé à une rencontre avec les représentants de St-Félicien en lien avec le projet de piste cyclable. Le 21 novembre, j'ai

participé à la première rencontre de la MRC Domaine-du-Roy avec les nouveaux élus. Également, le 22 novembre, j'ai participé à l'acceptation du budget de la MRC Domaine-du-Roy. Toujours le 22 novembre, j'ai participé au comité intermunicipal en incendie et à une autre rencontre pour la piste cyclable. Le 23 novembre, j'ai participé à une rencontre en lien avec le regroupement des offices municipal d'habitation. Le 28 novembre, j'ai participé au Forum des communautés forestières. Le 3 décembre, j'ai participé à la Guignolée.

#### POINT 4.2

#### Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

---

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de novembre selon leurs différents domaines d'intervention.

Yoland Bau a participé au comité intermunicipal en incendie.

Katia Duchesne et Serge Allard n'ont pas encore de comités d'attribués.

Michel Simard a participé à l'inauguration des nouveaux bureaux municipaux.

Hélène Gagnon a participé à une rencontre de l'Office municipal d'habitation de La Doré, de la Résidence Dorée et à la conférence de presse de la Maison des Jeunes.

Pierre-Paul Lalancette a participé à l'inauguration des bureaux municipaux et à la Guignolée.

#### RÉSOLUTION 2017-12-243

#### MOTION DE FÉLICITATIONS COMITÉ ORGANISATEUR DE LA GUIGNOLÉE 2017

---

Une motion de félicitations est présentée par Pierre-Paul Lalancette au comité organisateur ainsi qu'à tous les bénévoles ayant contribué au grand succès remporté lors de l'édition 2017 de la Guignolée.

#### POINT 5.1

#### RÉSOLUTION 2017-12-244

#### ACCEPTATION DES COMPTES

---

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de novembre 2017 de la Municipalité au montant de 1 021 130.18\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	983 051.37\$
- Complexe sportif	13 196.85\$
- Centre des Loisirs	24 301.20\$
- Bibliothèque Gilbert-Langevin	580.76\$
	<hr/>
	1 021 130.18\$

#### POINT 6.0

#### Correspondance RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE DE NOVEMBRE 2017

---

Le résumé de la correspondance du mois de novembre 2017 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT 7.1  
RÉSOLUTION 2017-12-245  
NOMINATION DU PRO MAIRE

---

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré nomme madame Hélène Gagnon comme pro mairesse.

POINT 7.2  
RÉSOLUTION 2017-12-246  
SÉANCES RÉGULIÈRES 2018 : ACCEPTATION DU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES

---

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte le calendrier, ci-après mentionné, relativement à la tenue des séances régulières du conseil municipal pour 2018, qui débiteront à 20h:

lundi, 15 janvier	lundi, 5 février	lundi, 5 mars
lundi, 9 avril	lundi, 7 mai	lundi, 4 juin
lundi, 9 juillet	lundi, 20 août	lundi, 10 septembre
lundi, 15 octobre	lundi, 5 novembre	lundi, 3 décembre

Qu'avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale conformément à la loi qui régit la Municipalité.

Les séances régulières seront tenues à la salle multifonctionnelle de l'église de La Doré.

Les séances spéciales pourront avoir lieu dans la salle de rencontre de l'hôtel de ville.

POINT 7.3  
RÉSOLUTION 2017-12-247  
FONDATION HENRY-ROY : CONTRIBUTION FINANCIÈRE

---

Il est proposé par Katia Duchesne, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la participation financière de 70\$ dans le cadre de la campagne de financement 2018 de la Fondation Henri-Roy.

POINT 7.4  
RÉSOLUTION 2017-12-248  
CASERNE DE POMPIERS : DÉCOMPTE PROGRESSIF #4

---

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une caserne de pompiers;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont débutés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Architectes Associés, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif # 4 pour la somme de 225 912.23\$, plus les taxes applicables.

POINT 8.1

RÉSOLUTION 2017-12-249

PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE : PLAN CONJOINT LA DORÉ, SAINT-FÉLICIEN ET SAINT-PRIME

---

CONSIDÉRANT les besoins d'avoir un plan en sécurité civile conforme;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'avoir beaucoup d'effectifs et de ressources humaines et matérielles;

CONSIDÉRANT la proposition d'établir un plan conjoint en sécurité civile entre La Doré, Saint-Félicien et Saint-Prime;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré donne son accord à la préparation d'un plan conjoint en sécurité civile entre La Doré, Saint-Félicien et Saint-Prime. Ledit plan final devra être approuvé par résolution du conseil municipal pour son acceptation et sa mise en place.

POINT 9.1

RÉSOLUTION 2017-12-250

PISTE CYCLABLE LA DORÉ/SAINT-FELICIEN : AUTORISATION DE PRESENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE FONDS DE DEVELOPPEMENT PROVENANT DES REDEVANCES ISSUES DES PROJETS DE MISE EN VALEUR HYDROELECTRIQUE DE LA MRC DOMAINE-DU-ROY

---

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'une cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds de développement provenant des redevances issues des projets de mise en valeur hydroélectrique de la MRC Domaine-du-Roy dispose de sommes pour la réalisation de projet développement sur le territoire de La Doré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale a présenté une demande de subvention de 20 000\$ dans le cadre du Fonds de développement provenant des redevances issues des projets de mise en valeur hydroélectrique de la MRC Domaine-du-Roy pour le projet de poste cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien. Le maire et la direction générale sont autorisés à signer les documents nécessaires.

POINT 9.2

RÉSOLUTION 2017-12-251

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS : CONTRÔLE DE LA VITESSE ET AMÉNAGEMENT ENTRÉE SUD DU VILLAGE

---

CONSIDÉRANT les plaintes répétées des citoyens en regard de la vitesse lors du passage de l'entrée Sud du village;

CONSIDÉRANT la présence de jeunes enfants dans ce secteur;

CONSIDÉRANT les risques encourus par les usagers de la sortie Sud du village dans le secteur de l'entrée pour la rue des Peupliers;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des usagers et des citoyens est un souci constant pour les membres du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

- de faire une étude afin de modifier la vitesse permise dans le secteur de l'entrée Sud du village en délimitant une zone tampon à 70 km/h à partir du haut de la rivière aux Saumons, et ce, jusqu'à la limite Sud de la zone de 50km/h du village;
- faire une étude afin de délimiter une zone d'évitement au croisement de la route 167 et de l'entrée de la rue des Peupliers.

POINT 10.1.1

RÉSOLUTION 2017-12-252

DÉPHOSPHATATION : RECYCLAGE DES BOUES : MANDAT

---

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire à procéder à la vidange des étangs aérés pour la continuation des travaux de déphosphatation;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder au recyclage des boues retirées;

CONSIDÉRANT QUE la proposition reçue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate la firme Les Produits B.C.C. inc. pour le recyclage des boues retirées des étangs aérés, et ce, pour la somme de 13 916.40\$, plus les taxes applicables et selon la proposition reçue. Le coût total estimé s'explique comme suit : coût fixe de 1 700.40\$ et coûts de 2.04\$/m<sup>3</sup> selon les m<sup>3</sup> valorisés estimés à 6 000m<sup>3</sup> sur les deux étangs.

POINT 10.1.2

RÉSOLUTION 2017-12-253

DÉPHOSPHATATION : DECOMPTE PROGRESSIF #4

---

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont débutés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme WSP, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #4 pour la somme de 125 810.87\$, plus les taxes applicables.

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2017-12-254

PROCLAMATION « MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE »

---

ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré proclame La Doré comme Municipalité alliée contre la violence conjugale.

POINT 11.2

RÉSOLUTION 2017-12-255

FONDATION DU DOMAINE-DU-ROY : CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la participation financière de la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans la campagne de financement de la Fondation du Centre de santé et de services sociaux Domaine-du-Roy 2018, et ce, pour 0.50¢ per capita pour une somme totale de 705.50\$ (1 411 x 0.50\$).

POINT 11.3.1

RÉSOLUTION 2017-12-256

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA DORE : REGROUPEMENT : DÉCISION

CONSIDÉRANT QUE les modalités de regroupement ne sont pas encore claires pour tous;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent attendre que lesdites modalités sont bien établies pour tous avant de prendre une décision;

CONSIDÉRANT QUE le projet de regroupement pourrait être modifié;

CONSIDÉRANT QUE le délai est court;

CONSIDÉRANT QUE la Direction de l'habitation sociale, l'Association des directeurs d'offices d'habitation du Québec et les ministères concernés ne diffusent pas tous la même information;

CONSIDÉRANT QUE la stratégie initiale de la Municipalité était de regrouper la gestion de l'Office municipal d'habitation de La Doré, de la Résidence Dorée et des programmes de supplément au loyer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré reporte sa décision d'autoriser le regroupement de l'Office municipal d'habitation de La Doré en 2019.

POINT 11.3.2

RÉSOLUTION 2017-12-257

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA DORE : RENOUVELLEMENT D'ENTENTE DE GESTION #1049

Il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de la Doré accepte de renouveler pour la période du 1<sup>e</sup> avril 2018 au 31 mars 2023 l'entente numéro 1049 conclue entre la Société d'habitation du Québec, la Municipalité de La Doré et l'Office municipal d'habitation de La Doré, relative à la gestion du PSL régulier pour des locatifs privés. La Municipalité de la Paroisse de La Doré confirme également sa participation financière à l'entente.

POINT 12.1.1

RÉSOLUTION 2017-12-258

DÉROGATIONS MINEURES : 2820, RANG ST-PAUL

---

CONSIDÉRANT la recommandation du C.C.U.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne, appuyé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une dérogation mineure à la propriété du 2820, rang St-Paul, lot 4 594 920, afin de permettre la profondeur du terrain à 45 mètres au lieu de 60 mètres minimum qui est prévu à la réglementation municipale le tout selon le plan préparé par Dany Renaud, Arpenteur-Géomètre, minute 5881.

POINT 12.1.2

RÉSOLUTION 2017-12-259

DÉROGATIONS MINEURES : 2290, RANG ST-PAUL

---

CONSIDÉRANT la recommandation du C.C.U.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une dérogation mineure à la propriété du 2290, rang St-Paul, lot 4 594 702, afin de permettre la marge de recul latérale gauche du garage 1.46 et 1.58 mètres au lieu de 2 mètres qui est prévue à la réglementation municipale le tout selon le plan préparé par Dany Renaud, Arpenteur-Géomètre.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2017-12-260

MARCHE DE NOËL : BUDGET

---

CONSIDÉRANT que la marche de Noël 2017 se tiendra le 22 décembre prochain;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise un budget de 2 000\$ à être pris à même le budget du Comité d'embellissement. Les frais engagés seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

POINT 14.1

DÉCLARATION COMMUNE DANS LE CADRE DU FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

---

Le maire informe la population qu'il a participé au Forum des communautés forestières présenté le 28 novembre 2017 et qu'il a signé, au nom de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, la déclaration commune « S'engager pour développer les économies de la forêt ». Une copie de ladite déclaration est déposée publiquement et peut être consultée par les citoyens qui le désirent.

POINT 15.1

DÉCLARATION DES ÉLUS MUNICIPAUX POUR LES AVANTAGES REÇUS

---

La directrice générale déclare que tous les élus ont déposé leur déclaration pour les avantages reçus. Aucun avantage n'a été reçu durant l'exercice 2017.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question.

POINT 18.0

RÉSOLUTION 2017-12-261

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE AU 18 DÉCEMBRE 2017 À 20H



---

À 20h45, il est proposé par Hélène Gagnon d'ajourner la présente séance au 18 décembre 2017 à 20h.

Yanick Baillargeon,  
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA  
Directrice générale